

## **Mobilité Move@ne 2022-2023** **Bourses pour stages en entreprise (NABB/ERASMUS+)**

### **Séance d'information**

Le CPNE participe à un programme de mobilité de l'agence suisse, Movetia. Celle-ci, financée par la Confédération, offre des bourses pour effectuer un stage en entreprise en **Suisse (cantons alémaniques/Tessin) ou en Europe.**

#### **Pourquoi participer ?**

- \* Acquérir une expérience professionnelle.
- \* Se perfectionner dans une langue étrangère.
- \* Faire l'expérience d'une autre culture.
- \* Atout supplémentaire pour son CV.

#### **Qui peut participer ?**

- \* Les élèves du CPNE ayant un stage obligatoire pendant leur formation.
- \* Les élèves du CPNE qui viennent d'obtenir un CFC ou une maturité professionnelle.

#### **Combien de temps ?**

- \* Stage obligatoire : comme exigé
- \* Stage Post-CFC : 2 à 6 mois
- \* Pour les élèves diplômé·e·s, le stage doit commencer au plus tard au mois de mars (12 mois après l'obtention du titre).

#### **Où ?**

- \* Suisse (dans une autre zone linguistique).
- \* Pays d'Europe.

#### **Montant de la bourse ?**

- \* La bourse est "une contribution aux frais de séjour et de voyage". Elle couvre les dépenses de base : hébergement (famille d'accueil ou colocation), nourriture, transports et un forfait de CHF 400.- pour le voyage.
- \* Le montant est calculé selon le coût moyen de la vie dans le canton/pays choisi.

#### **Comment trouver une place de stage ?**

- \* Le·La futur·e stagiaire peut trouver sa place en faisant lui·elle-même des recherches et en contactant les entreprises.
- \* Il est possible de recourir à une agence intermédiaire pour trouver une place en entreprise (participation aux coûts entre CHF 200.- et CHF 400.-).

### **Marche à suivre et calendrier**

- \* Après avoir participé à une séance d'information, les élèves intéressé·e·s écrivent une lettre de motivation et la remettent à la direction de l'école qui validera les dossiers des élèves.  
→ **délai : vendredi 13 janvier 2023**
  
- \* **Début février** : réponse aux candidat·e·s.
  
- \* **Fin avril** : séances d'information et préparation culturelle aux futur·e·s stagiaires (démarches administratives).
  
- \* Versement de la **bourse** :
  - . 40 % versé dans les 30 jours suivant la signature du contrat de stage.
  - . 40 % au milieu du stage après entretien Teams avec la coordinatrice.
  - . 20 % au retour après réception du rapport final et de l'attestation de stage de l'entreprise.

Pour plus d'informations, contacter

#### **Christel Kaiser**

Coordinatrice des échanges et de la mobilité  
Secrétariat général

T 032 717 46 05

[christel.kaiser@rpn.ch](mailto:christel.kaiser@rpn.ch)

15.11.2022